

## **BasicPlus**

### **Principes et philosophie**

#### **Une solution innovante**

Avec BasicPlus, vous optez pour un modèle d'assurance innovant qui vise une utilisation optimale des ressources médicales. En adhérant à cette philosophie, vous contribuez à la réduction des coûts de la santé et profitez de primes particulièrement avantageuses.

BasicPlus réunit des médecins expérimentés qui oeuvrent conjointement pour le bien-être du patient. BasicPlus vise une relation de partenariat entre le médecin et le patient basée sur la communication et la confiance. Vous profitez ainsi d'une prise en charge globale et compétente.

#### **Fonctionnement de BasicPlus**

##### **1. Consultation du médecin de premier recours**

Lors de votre adhésion, vous avez choisi votre médecin de premier recours dans la liste de médecins qui vous a été proposée. En cas de maladie ou d'accident, vous devez toujours contacter, en premier lieu, votre médecin de premier recours.

##### **2. Consultation d'un médecin spécialiste**

Si nécessaire, votre médecin de premier recours vous oriente vers le bon spécialiste, thérapeute ou hôpital au moyen d'un bon de délégation.

- En cas d'absence de délégation, un point de pénalité vous sera attribué.
- Au 3<sup>ème</sup> point de pénalité, vous serez transféré dans l'assurance de base ordinaire.

##### **3. Consultation d'un gynécologue ou ophtalmologue**

Pour les contrôles gynécologiques et ophtalmologiques de routines, l'accès aux spécialistes est libre.

##### **4. Consultation en cas d'urgence**

En cas d'urgence contactez votre médecin de premier recours qui vous orientera vers la structure d'urgence adaptée.

Vous devez informer votre médecin de premier recours des traitements ou examens qui ont été réalisés. La suite du traitement doit être effectuée ou déléguée par votre médecin de premier recours.